



Université Abdelhamid Ibn Badis - Mostaganem

Faculté de Droit et des Sciences Politiques

Laboratoire de Droit International de Développement Durable



Sous la supervision du Président de l'Université, Professeur BOUDERAH Brahim

Projet de Recherche Formation Universitaire (PRFU): Les droits souverains des pays en développement sur leurs ressources biologiques et les connaissances traditionnelles qui y sont liées dans le cadre de la protection juridique accordée aux inventions biotechnologiques

Organisent:

Une journée d'étude

via Google Meet.

Les mécanismes juridiques de protection de la biodiversité dans les pays en développement

Le: 11 juin 2025

Superviseur général : Pr. Feninekh Abdelkader

Coordinateur général : Dr. Zigham Abou Elkacem

Président de la journée d'étude: Dr. Bekennich Otmane

Introduction

La biodiversité est aujourd'hui confrontée à des menaces croissantes en raison de pressions environnementales intenses et d'activités humaines accélérées, telles que la surexploitation des ressources naturelles, les changements climatiques, la pollution, l'expansion urbaine et la propagation d'espèces exotiques envahissantes. Les pays en développement figurent parmi les plus touchés, bien qu'ils soient également parmi les plus riches en biodiversité. Cette situation met en évidence la nécessité d'un cadre juridique efficace et équilibré pour préserver ce patrimoine naturel vital.

La communauté internationale a établi un ensemble d'accords et de déclarations visant à la conservation de la biodiversité, notamment **la Convention sur la diversité biologique (1992)**, ainsi que **le Protocole de Cartagena sur la biosécurité** et **le Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages**, qui imposent de nombreuses obligations aux États afin de renforcer la protection des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés.

Cependant, les pays en développement, y compris l'Algérie, rencontrent plusieurs difficultés dans la mise en œuvre de ces engagements, en raison de contraintes économiques, de capacités institutionnelles limitées, d'un accès restreint aux technologies, ainsi que de défis liés à la souveraineté sur les ressources naturelles face à des menaces transfrontalières. Il devient donc urgent de renforcer les cadres législatifs nationaux, d'assurer l'efficacité des mécanismes de gouvernance environnementale et de promouvoir la coopération internationale afin de garantir une utilisation durable de la biodiversité.

L'organisation de cette journée d'étude s'inscrit dans le contexte d'un intérêt croissant pour ces enjeux et vise à mettre en lumière **les mécanismes juridiques disponibles pour la protection de la biodiversité dans les pays en développement**, en identifiant les défis liés à leur mise en œuvre et en proposant des solutions permettant de renforcer la protection juridique effective.

Problématique

Dans quelle mesure les mécanismes juridiques nationaux et internationaux adoptés pour protéger la biodiversité dans les pays en développement sont-ils efficaces, compte tenu des défis économiques, institutionnels et technologiques auxquels ces pays sont confrontés ?

Et quels sont les moyens juridiques et institutionnels appropriés pour renforcer l'efficacité de ces mécanismes et garantir une utilisation durable des ressources biologiques, tout en conciliant les exigences de conservation et les besoins de développement ?

Objectifs

- Analyser le cadre juridique international et régional de la protection de la biodiversité.
- Diagnostiquer l'état de la législation nationale dans les pays en développement et sa conformité avec les engagements internationaux.
- Mettre en évidence les défis pratiques (économiques, techniques, institutionnels) entravant la protection juridique de la biodiversité.
- Examiner le rôle des savoirs traditionnels et des communautés locales dans la conservation de la biodiversité.

- Explorer les mécanismes de coopération internationale et de transfert de technologies pour soutenir les efforts de protection.
- Proposer des recommandations juridiques et institutionnelles afin de renforcer la législation nationale et d'assurer l'utilisation durable des ressources biologiques.
- Encourager le dialogue scientifique et l'échange d'expériences entre chercheurs et praticiens.

Axes thématiques:

- 1- **Le cadre juridique international et régional de la protection de la biodiversité**
 - Accords internationaux et obligations (CDB, Protocole de Cartagena, Protocole de Nagoya)
 - Engagements juridiques des pays en développement
- 2- **La législation nationale et la protection de la biodiversité dans les pays en développement**
 - Conformité des législations nationales avec les engagements internationaux
 - Rôle des institutions nationales et des mécanismes administratifs
- 3- **Les défis pratiques de la protection de la biodiversité dans les pays en développement**
 - Contraintes économiques, technologiques et institutionnelles
 - Protection des savoirs traditionnels et mécanismes de partage des avantages
- 4- **Perspectives de renforcement des mécanismes juridiques et des politiques nationales**
 - Propositions pour améliorer la législation et la gouvernance nationales
 - Coopération internationale et transfert de technologies pour promouvoir l'utilisation durable des ressources biologiques

Président du comité scientifique :

Dr. Benguettat Khadidja

Membres du comité scientifique :

Prof. Feninekh Abdelkader (Université de Mostaganem)

Prof. Bekennich Otmane (Université de Mostaganem)

Prof. Ghemmari Nadra (Université de Mostaganem)

Prof. Abbassa Taher (Université de Mostaganem)

Prof. Bassem Shehab (Université de Mostaganem)

Prof. Aissani Rafika (Université de Mostaganem)

Prof. Meziane Mohamed Amine (Université de Mostaganem)

Prof. Hamida Nadia (Université de Mostaganem)

Prof. Zahdour Kaouter (University of Mostaganem)
Prof. DJelti Ammer (Université de Mostaganem)
Prof. Benaissa Kadour (Université de Mostaganem)
Prof. Boussahba Djilali (Université de Mostaganem)
Prof. Hidera Mohamed (Université de Mostaganem)
Prof. Benadida Nabil (Université de Mostaganem)
Dr. Yahia Abdelhamid (Université de Mostaganem)
Dr. Ouafi Haja (Université de Mostaganem)
Dr. Latroche Amina (Université de Mostaganem)
Dr. Zigham Abou El Kacem (Université de Mostaganem)
Dr. Touawla Amina (Université de Mostaganem)
Dr. Benouali Ali (Université de Mostaganem)
Dr. Douidi Aicha (Université de Mostaganem)
Dr. Chikhi Nabia (Université de Mostaganem)
Dr. Zamouche fatima zahra (Université de Mostaganem)
Dr. Belbeye Ikram (Université de Mostaganem)
Dr. Rittab Azzeddine Nadir (centre universitaire El Bayadh)
Dr. Si Fodil Zahia (Université de Tissemsilet)
Dr. Boukourou Manal (Université de Constantine 1)
Dr. Messaad Nadir (centre universitaire El Bayadh)

Président du comité d'organisation :

Dr. Benaouda Youcef

Membres du comité d'organisation :

- Dr. Benaouda Youssef - Dr. Ouafi Hadja
- Dr. Benouali Ali
- Dr. Benguetat Khadidja - Dr. Latroche Amina
- Dr. Charrara Faiçal

- Dr. Guettaui Amel - Dr. Belhaj Youssef

- PHD. Mukhtari Farid - PHD. Ben Azouz Fatima

Conditions de participation :

- Le texte ne doit pas avoir été publié ou présenté lors d'autres conférences scientifiques.
- Le sujet de communication doit être en lien avec l'un des thèmes de la journée d'étude.
- L'article doit répondre aux critères de recherche scientifique.
- L'article ne doit pas dépasser 20 pages et ne doit pas être inférieur à 10 pages.
- Utilisez la police de caractères Arial Simplifiée, taille 14 pour le texte principal et taille 12 pour les notes de bas de page.
- Les notes de bas de page doivent être placées en bas de chaque page.
- Les articles sont acceptés en arabe, en anglais et en français.
- Le résumé doit être rédigé en arabe et en anglais.
- Les marges doivent être de 2,5 cm en haut, en bas, à droite et à gauche, avec un interligne de 1,5 cm.

Dates importantes :

Date limite pour la soumission de communications complètes : 30 Mai 2025

Date limite pour les retours sur les communications acceptées : 02 juin 2025

Date de la journée d'étude : 11 juin 2025

Toutes les correspondances doivent être envoyées à l'adresse suivante :

biobek2025@gmail.com